

# Conditions générales de vente des stages de formation

## Article 1 : Prestations vendues

L'atelier La Pierre Marine propose des stages de formation à la dorure à la feuille ornementaliste ainsi que des stages de formation aux différentes techniques de patine et de relooking d'objets ou de meubles. Ces stages s'effectuent à l'atelier La Pierre Marine à Aubussargues dans le Gard.

## Article 2 : Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par l'atelier La Pierre Marine pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'atelier implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

## Article 3 : Réservation

Le client qui souhaite s'inscrire à un stage de formation prend contact par courriel sur le site dorure et patine (<https://www.dorureetpatine.com>).

La réservation est ensuite validée par l'envoi d'un formulaire d'inscription précisant la nature, la durée et le tarif de la formation choisie. Le client confirme sa participation par le retour du formulaire d'inscription dûment rempli et accompagné du règlement de l'acompte.

### 3.1. Délais d'accès à la formation

Sauf cas particulier, les inscriptions sont possibles jusqu'à 10 jours avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles (1 à 2 stagiaires maximum par session).

## Article 4 : Tarifs

Les tarifs applicables sont nets de taxes, l'atelier La Pierre Marine étant exonéré de TVA selon l'article 293B du CGI. Le prix facturé par l'atelier inclut la fourniture de la prestation de formation (support de cours, moyens pédagogiques). Les frais de repas, ainsi que les frais de déplacements et d'hébergement des participants à la formation ne sont pas inclus dans le prix de la prestation de formation.

## Article 5 : Droit de rétractation du consommateur

En cas de changement d'avis, le client dispose d'un droit de rétractation de quatorze jours francs à compter de sa commande qu'il exercera par écrit en lettre recommandée en indiquant sa volonté de rétractation. Le consommateur qui renonce à son achat sera remboursé de l'acompte versé à la commande dans les quinze jours qui suivent la date de rétractation.

### Article 5 bis : Annulation ou report de la formation Annulation du fait du client en dehors du délai de rétractation

Toute annulation doit être notifiée par écrit (courrier ou e-mail).

En cas d'annulation plus de **15 jours** avant le début du stage, l'acompte versé pourra être reporté sur une autre session ou remboursé, au choix du client.

En cas d'annulation entre 15 et 7 jours avant le début du stage, l'acompte reste acquis à l'atelier La Pierre Marine, sauf cas de force majeure dûment justifié.

En cas d'annulation moins de 7 jours avant le début du stage ou en cas de non-présentation, le montant de l'acompte est conservé par l'atelier La Pierre Marine à titre d'indemnité forfaitaire.

### Annulation ou report du fait de l'atelier

En cas d'annulation du stage du fait de l'atelier La Pierre Marine (insuffisance de stagiaires, indisponibilité de la formatrice, force majeure, etc.), le client en sera informé au plus tôt et pourra :

Soit reporter son inscription sur une autre session, soit demander le remboursement intégral des sommes versées. Aucune autre indemnité ne pourra être réclamée à ce titre.

## Article 6 : Facturation et Modalités de paiement

Le paiement est à effectuer au début du stage. Une facture sera délivrée après exécution de la prestation. Le règlement peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

## Article 7 : Informatique et Libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à l'atelier La Pierre Marine sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Les données sont conservées pendant 5 ans pour répondre aux obligations légales liées à la formation professionnelle. Elles ne sont jamais transmises à des tiers sans accord préalable.

## Article 8 : Propriété intellectuelle

L'atelier La Pierre Marine est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses clients. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par l'atelier La Pierre Marine pour assurer les formations, appartiennent à titre exclusif à l'atelier La Pierre Marine et ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée sans l'accord express de l'atelier La Pierre Marine sous peine d'engager leur responsabilité sur le fondement des articles L122.4 du code de la propriété intellectuelle.

## Article 9 : Confidentialité

Les parties s'engagent réciproquement à garder confidentiels les informations et documents les concernant quelle que soit leur nature qu'ils soient économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

## Article 10 : Droit à l'image

Lors du stage, des photos sont prises des participants en action et en cours de réalisation. Ces clichés sur lesquels vous pourriez apparaître peuvent être publiés par la suite sur les supports visuels internet de l'atelier La Pierre Marine (site, Facebook, Instagram...), votre accord ou refus est indiqué sur le formulaire d'inscription par le biais d'une case à choisir. Nous nous conformerons à votre souhait si vous ne souhaitez pas apparaître sur les photos.

## Article 11 : Attribution de compétences

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du tribunal de Nîmes.

## Article 12 : Accessibilité et prise en compte des situations de handicap

Les formations de l'atelier La Pierre Marine se déroulent dans un atelier de métiers d'art. Les locaux ne sont pas adaptés à toutes les situations de handicap. Les personnes en situation de handicap sont invitées à **contacter l'atelier en amont** afin d'étudier les possibilités d'accueil et d'adaptation (organisation, rythmes, postes de travail, etc.). L'atelier La Pierre Marine s'engage à examiner chaque demande individuelle et à proposer, dans la mesure du possible, des solutions d'aménagement raisonnables ou une réorientation vers un organisme plus adapté.

Nom et Prénom : **«Stagiaire»**

SIGNATURE précédée de la mention « lu et approuvé » :